

## Compte-rendu de la réunion du 24 avril 2020

### PCA version 4

Le terme « mode restreint » va changer car il porte apparemment à confusion. L'objectif de ce mode est de couvrir progressivement la période entre le mode minimal et la reprise normale d'activité. En tout cas, le PCA en version 4 va entrer en vigueur la semaine prochaine (semaine du 27/04) et le mode « restreint » perdurera au-delà du 11 mai.

On rappelle que ce mode n'est pas une reprise d'activité, on sort légèrement du cadre de départ avec le recul que l'on a.

Selon l'évolution de nos échantillons, il peut y avoir une légère augmentation du nombre d'agent-es au travail, comme, par exemple, pour l'activité Stupéfiants pour lesquels les prélèvements de la part de la Douane ont augmenté cette semaine.

Si cette tendance se confirme, d'autres laboratoires que Paris ayant un domaine Stupéfiants pourraient reprendre leurs activités analytiques.

La reprise totale d'activité ne sera pas envisagée pour le 11 mai, mais plutôt progressivement selon les besoins des Directions Générales de rattachement. La priorité n°1 de l'administration, selon ses propos, est la sécurité des agents.

Des audits des processus seront réalisés afin de préparer le retour au poste et remettre les accréditations en fonctionnement.

Il pourrait aussi y avoir une reprise partielle de certains domaines afin d'apurer les stocks dans les laboratoires, mais uniquement sur quelques jours. Une analyse de ce stock est d'ailleurs en cours pour voir s'il est nécessaire de faire certaines analyses ou si cela peut attendre encore.

Enfin, pour les personnes à la santé fragile, leur retour au laboratoire est toujours soumis à la validation par les médecins de prévention.

### Contribution à la lutte sur la pandémie

Comme nous le disions dans notre précédent compte-rendu, le laboratoire de Bordeaux avait été contacté par l'ARS de sa région ; le SCL a répondu favorablement mais avec des conditions.

L'ARS a répondu qu'elle était intéressée, mais pour le moment cela reste en « stand-by » car le SCL n'offre pas un grand « intérêt » pour ce type d'analyse (virologie), avec 150 analyses/jour contre 2.000 pour d'autres laboratoires. De plus, il y a un problème de traçabilité du fait que nos réseaux informatiques ne communiquent pas. Le laboratoire a reçu l'autorisation de faire ces analyses par arrêté préfectoral, mais ce n'est pas l'assurance que le laboratoire sera appelé pour les réaliser.

### Ressources Humaines

Cette semaine, le nombre d'agent-es en poste a légèrement augmenté car l'Unité de Direction (UD) a accordé quelques autorisations pour réaliser des analyses.

Les collègues en poste depuis le début du confinement n'ont pas fait de remontées sur des difficultés particulières, il semblerait donc que tout ce passe assez sereinement.

Au sujet des ASA pour garde d'enfant, celles-ci pourront bien évidemment être prolongées après le 11 mai en fonction des ouvertures d'école. De toute façon, comme il a été dit précédemment, le 11 mai ne constitue pas la date de reprise totale.

Pour les agent-es qui seraient amené à travailler quelques jours au laboratoire, et tant que les restaurants administratifs ne seront pas réouverts, les frais de missions continueront de s'appliquer pour les repas du midi.

Concernant le concours d'Ingénieur, les oraux se dérouleront entre le 6 et le 10 juillet avec la remise des dossiers RAEP pour le 15 juin au plus tard. Les oraux blancs auront lieu début juin.

Au sujet de l'Ordonnance du 15 avril sur les retraits de RTT/congés, l'UD attend toujours une instruction du Secrétariat Général de Bercy, mais fera en sorte de faire au mieux pour les collègues selon la latitude qui lui sera donnée... et quelques règles de proratisation sont à l'étude dans l'attente des instructions.

**La prochaine réunion est prévue pour le lundi 4 mai à 14h.**